

LES FAUSSES JOIES DES OFFRES WILLEMSE-FRANCE

À l'occasion de la sortie du nouveau catalogue automne 2009, **WILLEMSE-FRANCE** organise une grande loterie de l'année 2009, dotée d'un prix de 5 000 €.

Le carnet de loterie qui est joint au catalogue est déclaré gagnant si :

- ↳ le carnet se trouve dans une enveloppe bleue ;
- ↳ l'addition des **5 billets** de loterie donne un total de 5 000 €.

Le consommateur, bien évidemment, va s'empresser d'ouvrir l'enveloppe bleue et d'additionner le montant des chèques qui s'élève à un total de 5 000 €. Mais il n'aura pas toujours le réflexe de compter le nombre de chèques... qui sont au nombre de **4**. Autrement dit, ce carnet est perdant.

Il est peu probable que les personnes ayant cru gagner la somme de 5 000 € resteront longtemps clients de **WILLEMSE-FRANCE**. Les plaisanteries de **WILLEMSE-FRANCE** frisent vraiment le mauvais goût.

INFO-ALERTE est une mise en garde hebdomadaire diffusée par le Réseau anti-arnaques, BP 15, 79340 Ménagoute (contact@arnaques-infos.org).

Site : www.arnaques-infos.org

SIRET : 503 805 657 00015

Reproduction autorisée sous réserve de mentionner l'origine.

Directeur de la publication : **Pascal TONNERRE**